



Déclaration de performance 2023

Tél. +41 27 329 24 27
Fax. +41 27 329 24 28

N° déclaration de performance		GE-2023			
1. Code d'identification du produit		Gravier 4/8 enrobé	Gravier 8/11 enrobé	Gravier 11/16 enrobé	Gravier 16/22 enrobé
2. Utilisation du produit		Granulats pour enrobé			
3. Fabricant		Lathion Carrières SA Carrière des Paujes Avenue de Tourbillon 3 1950 Sion			
4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit		CE 2+			
5. Norme harmonisée Instance de certification notifiée		SN EN 13043 NB 2115 (ASMP)			
6. Performance déclarée					
Code d'identification du produit		Gravier 4/8 enrobé	Gravier 8/11 enrobé	Gravier 11/16 enrobé	Gravier 16/22 enrobé
Caractéristiques		Performance			
Classe granulaire	Désignation	4/8	8/11	11/16	16/22
Granularité	Catégorie	G _c 85/15 G _{20/15}	G _c 85/15 APD	G _c 85/15 APD	G _c 85/15 APD
Teneur en fines	Catégorie	f _{0.5}	f _{0.5}	f _{0.5}	f _{0.5}
Qualité des fines	-	APD	APD	APD	APD
Coefficient d'aplatissement	Catégorie	A ₂₀	A ₁₅	A ₁₅	A ₁₅
Angularité	Catégorie	APD	APD	APD	APD
Pourcentage de grains concassés	Catégorie	C _{100/0}	C _{100/0}	C _{100/0}	C _{100/0}
Résistance à la fragmentation (Los Angeles)	Catégorie	LA ₃₀	LA ₂₅	LA ₃₀	APD
Résistance au polissage CPA / PSV	Catégorie	APD	PSV ₄₄	APD	APD
Masse volumique réelle absolue	[kg/m ³]	2'720	2'720	2'720	2'720
Coefficient d'absorption d'eau	[%m]	1.0	0.9	0.7	0.6
Durabilité (gel - dégel)	-	résistant ¹	résistant ¹	résistant ¹	résistant ¹
Péetrographie ²	-	3	3	3	3
Affinité des gravillons avec les liants hydrocarbonés	[%]	APD	94	APD	APD
Polluants organiques légers de grosses dimensions	Catégorie	m _{LPC} 0.1	m _{LPC} 0.1	m _{LPC} 0.1	m _{LPC} 0.1

APD : aucune performance déterminée

² : Holcim (07.08.23)

¹ : car coefficient d'absorption d'eau ≤ 1.0 [%m]

³ : conforme pour couches de fondation, de liaison, de base et de roulement de type L et N

Les performances des produits susmentionnés correspondent aux performances déclarées. Seul le fabricant indiqué ci-dessus est responsable de l'établissement de la déclaration de performance, conformément aux prescriptions légales s'y rapportant.

Sion, le 4 octobre 2023

Lionel Lathion
Responsable d'exploitation